

# Fonds Culturel Sud

## 2009KulturFonds

Le Fonds culturel Sud est financé par la Direction du Développement et de la Coopération DDC. **artlink**, coopération culturelle, gère le fonds et décide des requêtes.

Le **but** de ce fonds est de promouvoir en Suisse des manifestations culturelles et diverses productions impliquant des artistes d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des pays du sud-est européen (non-membres de l'UE). Il est pourvu de 300'000 francs pour l'année 2010.

Ont en principe **accès au fonds** toutes les personnes exerçant leur activité en Suisse, tous les groupes ou institutions organisant des projets présentés au public, faisant intervenir des artistes d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine ou des pays du sud-est européen et ayant lieu en Suisse.

Les projets cinématographiques et les manifestations, dont l'entrée est libre ou dont le bénéfice est dévolu à des tiers, ne peuvent pas être soutenus.

Les **contributions** ne peuvent dépasser ni les montants énoncés au verso ni les 50% du budget du projet et sont exclusivement remises aux organisateurs responsables. Aucune prestation ne peut être accordée pour des projets qui ont déjà été réalisés. Les contributions maximales énoncées ne constituent pas des droits. Les contributions accordées ne peuvent pas être augmentées en cours de projets.

Un projet soutenu par la DDC ne peut pas prétendre à une contribution complémentaire du Fonds culturel Sud. Est également exclu le soutien d'un projet par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia et par le Fonds culturel Sud. Par contre, un co-financement des villes, cantons ou d'institutions privées est souhaité.

Les demandes pour festivals, tournées, cycles de manifestations et productions doivent être envoyées aux **dates de remise** suivantes:

Le projet sera réalisé avant le		la demande doit être envoyée au plus tard le
20 juin	→	28 février
20 septembre	→	31 mai
20 décembre	→	31 août
20 mars	→	30 novembre

Les demandes pour manifestations uniques peuvent être déposées en tout temps mais doivent parvenir à artlink au plus tard 3 semaines avant la date de la représentation.

Les **demandes** doivent être faites par écrit et répondre aux exigences qui sont précisées au verso. artlink se réserve le droit de renvoyer les demandes incomplètes. Des demandes envoyées alors que le délai de remise est écoulé ne sont plus prises en considération. Comme les moyens sont limités, il est de toute façon recommandé de présenter les demandes aussi tôt que possible. Pour la même raison, il ne sera, en règle générale, pas accordé de contribution à un même requérant plus d'une fois par année.

artlink se réserve le droit de rejeter des requêtes, par exemple si le projet ne présente pas un niveau artistique suffisant, s'il revêt un caractère trop commercial ou encore si l'organisation de la manifestation ne répond pas à une exigence minimum de qualité. En outre, étant donné les moyens restreints, artlink se réserve le droit d'opérer selon ses critères un choix des projets à promouvoir dans les domaines festivals, tournées et productions.

Les contributions sont versées sur la base d'un **décompte** détaillé qui doit être présenté au plus tard deux mois après la tenue de la manifestation ou l'achèvement du projet. Le décompte doit être accompagné d'un bulletin de versement ainsi que d'un court rapport et d'une documentation (par exemple sous forme de coupures de presse) sur les manifestations et les projets concernés. En cas de besoin, artlink peut réclamer la présentation des copies des pièces justificatives.

artlink  
Coopération culturelle  
Waisenhausplatz 30  
Case postale 109 | CH-3000 Berne 7  
+41 +31 311 62 60  
info@artlink.ch | www.artlink.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

artlink

Le tableau indique les projets pouvant être proposés ainsi que les exigences auxquelles ceux-ci doivent satisfaire. Tous doivent en outre remplir les conditions mentionnées sur la page précédente.

<b>Types de projet</b>	<b>Exigences</b>	<b>Eléments devant être contenus dans le dossier de demande</b>	<b>Délais de remise</b>	<b>Forme et montant de la contribution</b>
<b>Manifestations uniques</b>	Manifestation culturelle animée par des artistes du Sud (Afrique, Amérique latine, Asie et des pays du sud-est européen, non-membres de l'UE)	Budget et plan de financement Copie du contrat conclu avec l'artiste Dossiers des artistes (avec documentation sonore ou visuelle) Informations sur le concept publicitaire Montant de la contribution souhaitée	Au plus tard trois semaines avant la manifestation avec le formulaire prévu à cet effet	Garantie en cas de déficit Montant de la contribution: jusqu'à concurrence du montant du cachet, mais au max. 2'000 francs et pas plus de 50% du budget
<b>Manifestations s'intégrant dans un programme</b>	Série de manifestations s'intégrant de façon évidente à un programme animé par des artistes du Sud	Budget et plan de financement Dossiers des artistes Informations sur le concept publicitaire Programme annuel Montant de la contribution souhaitée	Réalisation du projet avant le 20 juin: → 28 février	Garantie en cas de déficit Montant maximum de la contribution : 15'000 francs
<b>Petits festivals</b>	Festivals à caractère local ou régional impliquant un nombre important d'artistes du Sud ou ayant pour thème central un aspect particulier des cultures du Sud	Budget et plan de financement Dossiers des artistes Informations sur le concept publicitaire Indications quant à l'insertion dans le contexte culturel local ou régional Montant de la contribution souhaitée	Réalisation du projet avant le 20 septembre: → 31 mai	Garantie en cas de déficit Montant maximum de la contribution : 15'000 francs
<b>Tournées</b>	Groupe d'artistes du Sud ou groupes mixtes (Sud/CH) de qualités artistiques convaincantes. Une contribution à une tournée exclut de facto toute garantie en cas de déficit pour une manifestation unique du même groupe. Exclut aussi les groupes avec des artistes tous domiciliés en Suisse.	Budget et plan de financement Programme de la tournée Concept publicitaire Dossier y compris demo-CD ou vidéo de la manifestation Montant de la contribution souhaitée	Réalisation du projet avant le 20 décembre: → 31 août	Garantie en cas de déficit ou montant à fonds perdu Montant maximum de la contribution : 15'000 francs
<b>Productions</b>	Productions d'artistes du Sud ou de groupe mixtes (Sud/CH) dans lesquelles les artistes du Sud jouent un rôle prépondérant, de haut niveau artistique et convaincantes Domaines: musique, théâtre, danse, littérature, arts plastiques	Budget et plan de financement Dossier / Description du projet Concept publicitaire Indication des lieux de représentations Montant de la contribution souhaitée C&D se réserve le droit de visionner la production	Réalisation du projet avant le 20 mars: → 30 novembre	Garantie en cas de déficit ou contribution à fonds perdu Montant maximum de la contribution : 15'000 francs

# Fonds Culturel Sud

## 2024 KUNSTFONDS

### DEMANDE DE GARANTIE DE DEFICIT POUR UNE MANIFESTATION UNIQUE

Organisation \_\_\_\_\_

Responsable \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone | fax | e-mail \_\_\_\_\_

Lieu de la représentation \_\_\_\_\_

Salle \_\_\_\_\_

Date | Dates et heure \_\_\_\_\_

Nom de la production | groupe \_\_\_\_\_

Artistes | instruments (avec indication du pays d'origine) \_\_\_\_\_

Nature de la représentation (concert, lecture, théâtre etc.) \_\_\_\_\_

Prix d'entrée(s) \_\_\_\_\_

Nombre de spectateurs espérés \_\_\_\_\_

Publicité \_\_\_\_\_

Autres subsides demandés chez (institution et montant) \_\_\_\_\_

A part les indications demandées plus haut, une demande complète contient:

budget détaillé (voir page au verso)

copie du contrat

brouillon du programme

informations sur les artistes, si possible un dossier d'artiste

La demande complète pour une manifestation singulière doit être déposée au minimum **3 semaines** avant la date de la représentation.

\_\_\_\_\_

**FONDS CULTUREL SUD**

**Budget**

**Dépenses**

	Nom de l'entreprise   de la personne	Francs
Cachet des artistes	_____	_____
	_____	_____
	_____	_____
Frais des artistes		
voyage	_____	_____
nuitées	_____	_____
repas	_____	_____
Technique	_____	_____
Personnel   administration	_____	_____
Location salle	_____	_____
Publicité		
flyer	_____	_____
affiche	_____	_____
annonces	_____	_____
autres	_____	_____
Suisa	_____	_____
Impôt à la source	_____	_____
Impôt sur les entrées	_____	_____
Divers (veuillez détailler)	_____	_____
<b>Total dépenses</b>	_____	_____

**Recettes**

Entrées	_____	_____
Collecte	_____	_____
Bar	_____	_____
Autres recettes (veuillez préciser)	_____	_____
Subsides (veuillez détailler)	_____	_____
Fonds propres	_____	_____
<b>Total recettes</b>	_____	_____
<b>Déficit prévu</b>	_____	_____

**Subside demandé au Fonds culturel Sud** \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_